

CONSEIL DE QUARTIER « LE CLOS »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 05/11/2015

Etaient présents :

Mme DECOOL (ChD)

MM. AMADIEU (AA), BULOURDE (JJB), HUET (DH), GRILLET (FG),

Absents excusés :

Mmes DESPIERRE (CaD) , DUCLOS (FD), ROGER (JR)

M. SAVARY (PS)

Absents :

MM. BALLIER (RB), BILLEY (PB)

Compte-rendu de la réunion du 05/11/2015

Sujet 1 : « Cela s'est passé depuis notre dernier réunion !!! »

Attendu : effectuer un point d'avancement (tour de table) et définir nos actions .

a) Retour mairie sur tableau suivi questions

En ce qui concerne le fonctionnement :

- Le document envoyé par la mairie n'est pas complet car ne prend pas en compte les dernières questions (cf CR de la réunion du 01/10/2015)... en attente pour la prochaine réunion du CQ.
- En complément, nous demandons la visibilité des questions traitées, ces questions n'apparaissant plus dans le document envoyé et souhaitons une adaptation du tableau pour une meilleure compréhension des questions/réponses. Nous proposons de prendre une ligne par question/réponse... cf exemple ci-dessous :

Question1	date : 1ier réponse de la mairie	date : 1ier demande du CQ
	date : 2eme réponse de la mairie	date : 2eme demande du CQ

Pour ces 2 demandes, merci à **Catherine (CaD)** d'assurer le suivi auprès de la mairie ou à défaut nous fournir la ou les personnes à contacter.

En ce qui concerne les réponses apportées par la mairie, pour les questions référencées ci-dessous, nous souhaitons les précisions suivantes:

Question N°9

<p>Circuler en vélo dans le clos et dans la ville : aménagement, circulation, protection...etc. Existe-t-il un plan des pistes cyclables de la ville?</p>	<p>Un plan des pistes cyclables est disponible en Mairie auprès de la direction du développement durable et de l'écomobilité. Dans le cadre du développement de l'écomobilité, la Municipalité envisage le prolongement des pistes cyclables. Ce travail sera fait en partenariat avec les associations de cyclistes et les salariés de la Ville. Un document présentant les pistes existantes pourra être envisagé. Ce dossier est en cours.</p>	<p>21/01/2015 28/02/15</p>	<p>05/11/2015 Le CQ souhaiterait être consulté lors de la construction de ce projet. La localisation de la nouvelle piste cyclable est en relation directe avec la circulation du quartier (autos / vélos)</p>
---	---	--------------------------------	--

Question N°21

<p>Manque de visibilité intersection rue ampère / rue Jules ferry <u>Proposition</u> : mettre en place un miroir permettant de voir venir les voitures</p>	<p>Cette zone n'est pas désignée comme accidentogène par la Police municipale. D'autre part, une réflexion est actuellement menée sur l'ensemble du territoire communal concernant les multiples demandes d'implantation de miroirs. Des mesures ont été prises : détecteur de vitesse déclenchant le feu rouge, matérialisation d'une zone 30. Cette question a été abordée lors des réunions publiques.</p>	<p>21/01/2015 02-11-15</p>	<p>Le 22/01/15 : demande du CQ d'être associé à ces réflexions. Le 05/11/15 : le CQ est toujours en attente du feu pédagogique pour solder la question, sous réserve du résultat</p>
--	--	-------------------------------------	--

Question N°24

<p>Le carrefour Raspail/Jules Guesde/Mozart est dangereux. Il est régulièrement constaté des véhicules voulant empreinter la rue Raspail, faire marche arrière pour laisser sortir un véhicule venant de la rue Raspail. <u>Proposition</u> : Revoir le sens de circulation de la rue Raspail (sens de circulation entre Jules Guesde et Jacquard).</p>	<p>Une étude d'ensemble de la circulation dans le quartier ouest est à lancer. En attendant, la Police municipale a été alertée de ces débordements. Question traitée par le CQ.</p>	<p>21/01/2015 02-11-15</p>	<p>Le 22/01/15 : demande du CQ d'être associé à ces réflexions. Le 05/11/15 : Le CQ ne comprend pas cette réponse!!!</p>
---	---	-------------------------------------	--

Question N°26

<p>Vitesse de circulation : Le matin, lors de la dépose des enfants à l'école F.Buisson... vitesse élevée rue Racine. <u>Proposition</u> : indiquer par inscription sur la chaussée au début de la rue Racine que la vitesse est limitée à 30km/. La proposition de mettre la fin de la rue Jules Ferry en double sens n'étant pas retenue, jugée trop dangereuse.</p>	<p>Prise en compte de la question par la mairie. Le marquage au sol de la zone 30 sera prochainement réalisé. Les travaux de marquage ont été réalisés. Concernant le radar pédagogique actuel, il fonctionne avec l'éclairage public. Une batterie a été commandée pour permettre un fonctionnement toute la journée.</p>	<p>21/01/2015 01/06/15 02-11-15</p>	<p>Le 05/11/2015 : nous constatons que le marquage au sol de la rue Racine n'est toujours pas réalisé... Confusion avec la rue Ampère</p>
--	--	--	---

Question N°29

Vitesse de circulation <u>Proposition</u> : Réaliser des contrôles de vitesse	Ces demandes ont été prises en compte par la Police Municipale maintenant que les effectifs ont été renforcés. Les contrôles de vitesse sont régulièrement effectués par la Police municipale qui ne relève pas d'infraction.	21/01/2015 02-11-15	Le 05/11/2015 : le conseil de quartier réitère sa demande de contrôles de vitesse aux périodes où la vitesse excessive a été constatée (cf. réunion publique du 15/10/15)
--	--	-----------------------------------	---

Question N°39

Stationnement <u>Proposition</u> : modifier les horaires du stationnement alterné... effectuer ce changement le matin plutôt que le soir comme actuellement.	Cette question est à l'étude actuellement. La Municipalité propose de modifier l'horaire du stationnement alterné à 9 h le matin. L'arrêté municipal et la signalisation devront être modifiés. Le Code de la Route n'autorise pas la modification des horaires du stationnement alterné. Toutefois, la Police municipale ne verbalise pas les contrevenants avant 9 h le lendemain matin.	21/01/2015 01-06-15 02-11-15	Le 05/11/15 : le changement de coté de stationnement le matin ne convient pas aux personnes allant travailler sans leur voiture (impossibilité de changer de coté car absent). Maintien des dispositions actuelles avec un rappel dans la lettre du CQ, des règles à respecter.
---	--	---	--

Tableau complet de suivi des questions mis à jour au 05/11/15 en fin de compte-rendu.

- b) Préparer la réunion du 17/11/15 – Bilan après un an de fonctionnement des CQ
Les orientations/attendus ont été donnés lors de la réunion en mairie le 5 octobre, à savoir :
- Faire un bilan de la 1ère année de fonctionnement des CQ
 - 10 mn de parole pour chaque CQ
 - Pas de présentation sur ppt, uniquement de vive voix
 - Aborder les actions fortes... possibilité de montrer une affiche
- Préparation et diffusion des items abordées lors de cette réunion fin de semaine prochaine.
Pilote : JJ

Sujet 2 : Consolidation de la lettre du clos

Attendu : effectuer un point d'avancement et amender/modifier suivant besoin .

Présentation et modification en séance (cf document envoyé le 06/11/15).

L'article concernant le nombre de questions est à reprendre en précisant le nombre de questions totales, les questions soldées ; en traitement et en attente

Les différents articles demandent à être complétés par des photos... voir photos disponibles à défaut mettre des dessins humoristiques.

Prendre contact avec la mairie pour construire la lettre pour une diffusion mi-novembre. Pilote : JJ

3- Nos RDVs

17 Novembre → séance plénière à l'Ariane avec l'ensemble des membres des Conseils de quartier

Prochaine réunion : à programmer en 2eme quinzaine de Janvier 2016.

JJ. Bulourde

En annexe : bilan/tableau de suivi des questions mis à jour au 01/10/15

Bilan suivi questions

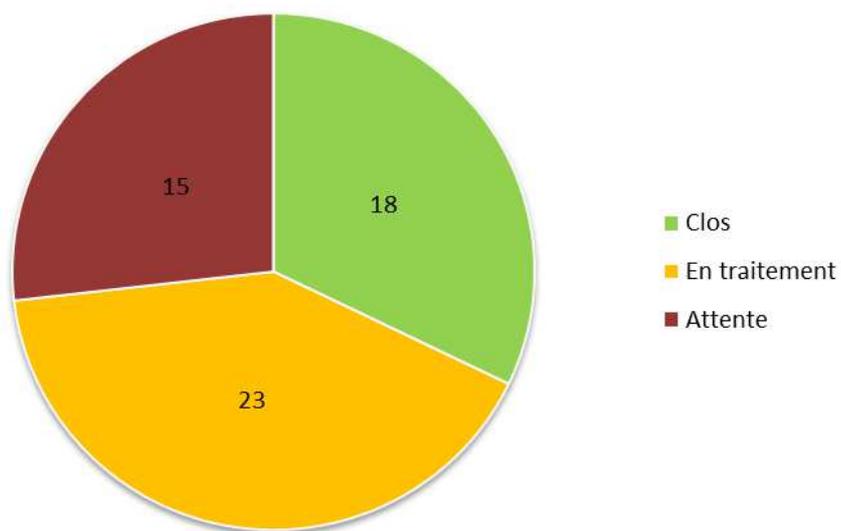


Tableau de suivi des questions (cf pages suivantes)

11	Place réservé pour se garer pour les vétérinaires.	Le domaine public ne peut pas être privatisé	21/01/15	
12	Les vols d'hélicoptères dans le Clos et le travail de SOS Hélicos	Pas d'action complémentaire à l'association SOS Hélicos. La Municipalité travaille avec SOS Hélicos.	13/11/14 28/02/15	
13	Cadre de vie pour nos aînés: bancs et endroits pour se poser, sensibilisation à la circulation	Cette question sera soumise pour avis au Conseil des Aînés qui se réunira au début du mois de février. La faisabilité des propositions sera étudiée par les services techniques. Le Conseil de quartier est invité à soumettre des propositions d'implantation de bancs. Ces propositions seront examinées par les Elus et les services.	21/01/15 28/02/15	Le 22/01/15 : un inventaire de l'existant sera fait pour la prochaine réunion de quartier. Nota : précédemment il a été demandé de retirer les bancs pour éviter le bruit fait par le regroupement des jeunes le soir... à prendre en compte. Le 02/04/15: des bancs existent au niveau de la rue Jules Guesde uniquement. Au regard des nuisances pour les riverains, il n'est pas demandé de banc supplémentaire. Question à fermer
14	Navette en direction du TRAM. Politique de la ville sur liaisons avec le TRAM pour Le Clos/Mozart. <u>Décision/action</u> : à construire avec les autres comités (Mozart/le Mail)?	La Municipalité travaille actuellement avec le STIF et Kéolis pour développer de type de navettes. La Municipalité travaille actuellement avec le STIF et Kéolis pour développer le réseau de transport en commun sur l'ensemble des quartiers. Pour l'instant, seule la navette entre Vélizy Bas et le plateau a été obtenue.	21/01/15 28/02/15 02-11-15	
15	Inquiétude des riverains pour le stationnement des rues proches des stations de tramway et d'une façon générale dans Le Clos pour les personnes venant se garer la journée pour prendre le tramway. <u>Proposition</u> : créer une zone bleue proche des stations. En fonction des résultats création de badge résidant ou autres actions.	La Police municipale est vigilante quant au stationnement aux abords des rues proches du tramway et n'a pas constaté de dégradation en terme de stationnement à l'heure actuelle. Une zone bleue pourra être étendue si besoin.	21/01/15 28/02/15	Le 22/01/15 : question fermée... à (ré)-ouvrir si problèmes détectés.
16	Signalisation TRAM au niveau d'un passage piéton (rue Lavoisier/Ave Wagner). <u>Solution</u> : Ajouter un feu en complément des feux au niveau circulation rond-point	La gestion de la signalisation du TRAM ne dépend pas de la Mairie pour le moment. La Municipalité sera vigilante à cette question dès que la rétrocession des installations du TRAM sera effective. La demande d'installation d'une signalisation "piétons" a été faite auprès du Conseil général. Le dossier est en cours.	08/12/2014 01/06/15	
17	Circulation pour sortir du Clos se fait principalement par la rue Mozart... unique voie de sortie pour descente sur Chaville. <u>Proposition 1</u> : proposition de la Mairie de remettre l'avenue de Picardie en double sens et de réaliser un parking souterrain. Réponse du 08/12 : pas de délai à ce jour... pas de financement <u>Proposition 2</u> : mettre la rue Berlioz à double sens afin de diminuer le trafic rue Mozart. Réponse du 08/12 : prise en compte de la question par la mairie.	La question de la circulation et du stationnement sur l'ensemble du territoire communal doit être traitée dans sa globalité. Des scénaris ont déjà été étudiés et présentés en réunion publique. Cette question va être de nouveau examinée dans son ensemble. Une étude globale et approfondie devra être menée avant tout changement afin de trouver des solutions perennes et acceptées par la population. Le Conseil de quartier doit consulter les riverains de la rue Berlioz sur la proposition n°2. Si une très large majorité des riverains est favorable, un essai pourra être réalisé. Question traitée par le CQ et changement de sens rue Berlioz validé lors de la réunion de quartier du 15/10 avec les habitants.	08/12/2014 01/06/15 02-11-15	Le 22/01/15 : question à revoir avec la mairie... distinction à effectuer entre le court terme (local) et long terme
18	Stationnement Rappel : suite à réfection de la rue Mozart, la délimitation de la place de parking figé au N°70 de la rue a été supprimée. Place de parking à indiquer au 70 rue Mozart + pose bandes réfléchissantes sur plots. <u>Proposition</u> : Préciser si place maintenue... si oui, réaliser un marquage au sol.	Prise en compte de la question par la mairie. Bilan à effectuer de savoir pourquoi ce stationnement a été supprimé... volonté ou oubli de refaire le marquage après réfection de la chaussée. Le CQ souhaite le maintien de cette place.	08/12/14	Le 22/01/15 : Cette place a été supprimée pour éviter l'effet "chicane" lors d'un stationnement coté impair. Revoir un réaménagement des voies avec ce type de carrefour afin d'éviter de bloquer les voies. Proposition à faire par le CQ Dans l'attente de ces évolutions, mettre en place des bandes réfléchissantes sur les plots.
19	Panneau fin de Vélizy non visible en haut de la descente vers Vélizy le Bas. <u>Proposition</u> : Déplacement ou suppression (pas de sortie de Vélizy car Vélizy bas)	Cette demande a été prise en compte par les services de la Mairie qui ont saisi le Conseil Général gestionnaire de cette voie.	21/01/15	Le 22/01/15 : le panneau a été déplacé (validation André).
20	L'indication des voies à utiliser en remontant de Chaville vers Vélizy trop près des feux . <u>Proposition</u> : Placer ce panneau plus en amont.	Prise en compte de la question par la mairie. Après étude il n'est pas possible de déplacer ce panneau.	08/12/2014 01/06/15	

21	Manque de visibilité intersection rue ampère / rue Jules ferry Proposition : mettre en place un miroir permettant de voir venir les voitures	Cette zone n'est pas désignée comme accidentogène par la Police municipale. D'autre part, une réflexion est actuellement menée sur l'ensemble du territoire communal concernant les multiples demandes d'implantation de miroirs. Des mesures ont été prises : détecteur de vitesse déclenchant le feu rouge, matérialisation d'une zone 30. Cette question a été abordée lors des réunions publiques.	21/01/15	Le 22/01/15 : demande du CQ d'être associé à ces réflexions. Le 05/11/15 : le CQ est en attente du feu pédagogique pour solder la question, sous réserve du résultat
22	Passage piéton dangereux rue Mozart en direction de la piscine. Pas de visibilité. Proposition : Mettre en place un éclairage spécifique au niveau des passages piétons. Attention cette solution est efficace la nuit mais sans utilité le jour!!!	En cours d'étude par les services municipaux Cette demande a été prise en compte et sera étudiée dans le cadre de la mise en place du contrat de performance énergétique qui vient d'être lancé par la Ville.	21/01/2015 02-11-15	
23	Eclairage des panneaux stop dans Le clos (fait partiellement) Proposition : Effectuer la maintenance afin d'assurer un bon fonctionnement.	Cette demande a été signalée aux services techniques afin qu'ils vérifient l'état de l'éclairage public	21/01/15	Le 22/01/15 : en attente le 02/04/15 : action effectuée
24	Le carrefour Raspail/Jules Guesde/Mozart est dangereux. Il est régulièrement constaté des véhicules voulant emprunter la rue Raspail, faire marche arrière pour laisser sortir un véhicule venant de la rue Raspail. Proposition : Revoir le sens de circulation de la rue Raspail (sens de circulation entre Jules Guesde et Jacquard).	Une étude d'ensemble de la circulation dans le quartier ouest est à lancer. En attendant, la Police municipale a été alertée de ces débordements. Question traitée par le CQ.	21/01/2015 02-11-15	Le 22/01/15 : demande du CQ d'être associé à ces réflexions. Le 05/11/15 : Le CQ ne comprend pas cette réponse...
25	Vitesse de circulation : Sortie du clos via la rue Mozart, rue Arago et Ampère... Proposition : mettre en place des dos d'âne à titre d'essai (coussin Berlinois !!) au milieu de chaque tronçon de la rue Mozart (1 entre J.Guesde et Gounod + 1 entre Gounod et Arago) et rue Ampère (au niveau du salon de coiffure)... soit au total 3 ralentisseurs	Les dos d'âne ou coussins Berlinois génèrent des nuisances sonores mais il pourrait être envisagé de poser ponctuellement des radars pédagogiques pour alerter les automobilistes. Par ailleurs, la Police municipale pourrait effectuer des contrôles de vitesse réguliers. Un contrôleur de vitesse va être installé sur le feu de la rue Ampère qui passera au rouge si une voiture dépasse les 30 km/h. L'installation de dos d'âne est difficilement gérable au vue de la configuration de la rue et du changement de stationnement tous les 15j, FHU LE 24/10	21/01/2015 02-11-15	Le 22/01/15 : le CQ est en accord avec ces propositions sauf pour la non prise en compte de la mise en place des dos d'âne. Le CQ maintient sa demande. Le 05/11 le CQ est en attente du contrôleur de vitesse sur le feu pour solder la question.
26	Vitesse de circulation : Le matin, lors de la dépose des enfants à l'école F.Buisson... vitesse élevée rue Racine. Proposition : indiquer par inscription sur la chaussée au début de la rue Racine que la vitesse est limitée à 30km/. La proposition de mettre la fin de la rue Jules Ferry en double sens n'étant pas retenue, jugée trop dangereuse.	Prise en compte de la question par la mairie. Le marquage au sol de la zone 30 sera prochainement réalisé. Les travaux de marquage ont été réalisés. Concernant le radar pédagogique actuel, il fonctionne avec l'éclairage public. Une batterie a été commandée pour permettre un fonctionnement toute la journée.	21/01/2015 01/06/15 02-11-15	Le 05/11/2015 : nous constatons que le marquage au sol de la rue Racine n'est toujours pas réalisé... Confusion avec la rue Ampère
27	Vitesse de circulation : rue Mozart Proposition : ajouter un radar pédagogique rue Mozart en complément de celui rue Lavoisier... radar en théorie existant.	Il pourrait être envisagé de déplacer ponctuellement un radar pédagogique dans ce secteur. Un radar de comptage est actuellement installé à cet endroit.	21/01/2015 02-11-15	Le 22/01/15 : le CQ souhaite le maintien du radar pédagogique rue Lavoisier.
28	Vitesse de circulation dans Velizy Le-Clos. Proposition : Indiquer par inscription sur la chaussée que la vitesse est limitée à 30km/h sur toutes les rues entrantes dans le clos. Reste à faire rue Lavoisier et éventuellement rue Berlioz en fonction de la décision action N°15 (existant rue Jules Guesde, Gounod et Corneille).	La question de la circulation et du stationnement sur l'ensemble du territoire communal doit être traitée dans sa globalité. Des scénaris ont déjà été étudiés et présentés en réunion publique. Cette question va être de nouveau examinée dans son ensemble. Une étude globale et approfondie devra être menée avant tout changement afin de trouver des solutions perennes et acceptées par la population.	21/01/15 28/02/15	
29	Vitesse de circulation Proposition : Réaliser des contrôles de vitesse	Ces demandes ont été prises en compte par la Police Municipale maintenant que les effectifs ont été renforcés. Les contrôles de vitesse sont régulièrement effectués par la Police municipale qui ne relève pas d'infraction.	21/01/2015 02-11-15	Le 05/11/2015 : le conseil de quartier réitère sa demande de contrôles de vitesse aux périodes où la vitesse excessive a été constatée (cf. réunion publique du 15/10
30	Vitesse de circulation Proposition : sensibiliser les habitants du Clos et de Mozart sur les risques de la vitesse supérieure à 30 km/h... article dans les Echos pour Vélizy.	Article prévu dans les Echos à l'attention de tous les habitants	08/12/14	Le 22/01/15 : prendre contact avec CQ de Mozart pour sensibiliser les habitants à la vitesse en complément d'un article du CQ du clos

31	Vitesse de circulation et sécurité <u>Proposition</u> : contrôle par la police municipale des trottinettes, des mobylettes de livraison et des vélos circulant à contre sens.	Ces demandes ont été prises en compte par la Police Municipale maintenant que les effectifs ont été renforcés.	21/01/15	Le 22/01/15 : prévoir un article sur ce sujet pour sensibiliser les habitants du Clos... le support reste à définir
32	Stationnement <u>Proposition</u> : rappel du devoir de chacun de garer sa voiture dans son garage si possible.	Il est en effet important de rappeler cette règle et cela doit également se faire via les conseils de quartier	21/01/15	Le 22/01/15 : prévoir un article sur ce sujet pour sensibiliser les habitants du Clos... le support reste à définir
33	Stationnement <u>Proposition</u> : revoir le cout pour le particulier de la réalisation d'un bateau lors de la construction d'une maison afin de favoriser l'utilisation de son garage... 3000eu semblant excessif.	Le marché relatif à l'entretien de la voirie a été relancé et la Municipalité sera très attentive aux prix. Suite à l'attribution du marché d'entretien de voirie, le prix moyen de réalisation d'un bateau est un peu moins élevé mais cela doit être étudié au cas par cas en fonction de la largeur de celui-ci et des difficultés techniques qui doivent être prises en compte.	28/02/2015 01-06-15	Le 02/04/15 : peut-on avoir un délai de traitement de cette question?
34	Stationnement <u>Proposition</u> : favoriser chaque habitant à se garer sur son bateau lorsque le stationnement est de son côté	Le code de la route n'autorise pas le stationnement sur les bateaux. Toutefois, la Police municipale intervient uniquement sur demande du propriétaire en cas de gêne pour ses entrées et sorties.	21/01/15	Le 22/01/15 : prévoir un article sur ce sujet pour sensibiliser les habitants du Clos... le support reste à définir
35	Stationnement <u>Proposition</u> : établir un marquage au sol pour éviter que les personnes se garent « largement » avec couleur différente pour côté pair et impair.	Proposition prise en compte par la Mairie. Accord de principe mais semble difficile à régler. Communication à prévoir.	21/01/15	Le 22/01/15 : prévoir un article sur ce sujet pour sensibiliser les habitants du Clos... le support reste à définir
36	Stationnement <u>Proposition</u> : repérer les « véhicules » du quartier par un macaron de couleur (une couleur par quartier) avec hologramme et n° d'immatriculation afin que les verbalisations soient atténuées pour les résidents du quartier (Week -end).	Pas de stationnement "résidents" prévu à ce jour sur ce secteur. Une attention particulière est portée sur ce secteur suite à la mise en route du Tram	21/01/15	Le 22/01/15 : question fermée... à (ré)-ouvrir si problèmes détectés.
37	Stationnement <u>Proposition</u> : revoir dans chaque rue, les bateaux réels et supprimer les bateaux non utilisables.	Le code de la route n'autorise pas le stationnement sur les bateaux. Toutefois, la Police municipale intervient uniquement sur demande du propriétaire en cas de gêne pour ses entrées et sorties. Le Conseil de quartier pourrait établir un état des bateaux réels et non utilisables et le transmettre aux services techniques qui pourrait ensuite l'étudier.	21/01/2015 01/06/15	Le 22/01/15 : le CQ souhaite revoir cette question... et la réponse associée, l'objectif étant se garer sur les bateaux désaffectés.
38	Stationnement <u>Proposition</u> : Rechercher dans les rues des stationnements permettant de garer plus de voiture que le stationnement alterné (exemple du 70 de la rue Mozart). Une simulation du potentiel de stationnement coté pair et impair sera effectuée.	La question de la circulation et du stationnement sur l'ensemble du territoire communal doit être traitée dans sa globalité. Des scénaris ont déjà été étudiés et présentés en réunion publique. Cette question va être de nouveau examinée dans son ensemble. Une étude globale et approfondie devra être menée avant tout changement afin de trouver des solutions perennes et acceptées par la population.	08/12/14 28/02/15	Le 22/01/15 : Le CQ souhaite connaitre le résultat de cette etude avant décision
39	Stationnement <u>Proposition</u> : modifier les horaires du stationnement alterné... effectuer ce changement le matin plutôt que le soir comme actuellement.	Cette question est à l'étude actuellement. La Municipalité propose de modifier l'horaire du stationnement alterné à 9 h le matin. L'arrêté municipal et la signalisation devront être modifiés. Le Code de la Route n'autorise pas la modification des horaires du stationnement alterné. Toutefois, la Police municipale ne verbalise pas les contrevenants avant 9 h le lendemain matin.	21/01/2015 01-06-15 02-11-15	Le 05/11/15 : le changement de coté le matin semble difficilement réalisable pour les personnes partant travailler sans leur véhicule. Un rappel des règles sera effectué dans la lettre du clos avec une alerte pour ne pas changer en milieu d'après-midi.
40	Demande de mise en place de poubelles au bout de la rue Jules Guesde près du bois	Après étude des services techniques une poubelle a été mise en place pour répondre à cette demande.	01/06/15	

41	Demande du conseil de quartier de pouvoir communiquer via les panneaux d'affichage électronique	La communication sur les panneaux d'affichage électronique sont exclusivement réservée aux évènements municipaux sauf exception.	01/06/15	
42	Demande re-installer une poubelle au pied du lamadaire de l'orée du bois (restaurant) pour permettre aux personnes de jeter leur détritrus.			
43	Aide moyennant finance pour degager neige du trottoir ou autre... à qui s'adresser en mairie?			
44	Mettre un place le nom de la rue Jacquard (près des numeros 1 et 2) pres de la sortie forêt afin d'orienter les personnes, voir le nom de la commune.			
45	Stationnement abusif des camping-car et camions pres de l'entree du bois (rue Jacquard)			
46	TRAM à la station Wagner - rebord dangereux au droit de l'avenue Wagner - absence de feu signalant l'arrivée d'un tram pour les pietons			
47	Necessité de repeindre les lampadaires dans le clos			
48	Mettre en place une poubelle pres du château d'eau			
49	Amenager une piste cyclable le long des habitations le long du bois pour desservir le clos et rejoindre la piste rue Brindejonc les Moulinais			
50	Pose d'un feu au bout de la rue Mozart pour permettre aux véhicules de quitter le clos			
51	Vitesse excessive rue Lavoisier... pas de respect du 30km/h.			
52	Revoir l'aménagement du passage entre la rue Jules Ferry et Corneille pour eviter les pique-niques,interdire d'uriner, supprimer les grafittis			
53	Faire respecter al loi concernant les dejections canines			
54	Quelle est le nouveau delai de mise en place de la fibre optique au niveau du Clos initialement prévu en 2014?			
55	Que devient le château d'eau? Destruction en 2017?			
56	Peu d'entretien de l'espace vert qui se situe à l'angle de la rue Jules Guesde et du parking le long de l'avenue de Picardie... demande de tailler le boulot et arracher le lierre sur le mur mitoyen au 41 rue jules Guesde. D'une façon plus générale, peu d'entretien au niveau de la voirie avec des herbes/mousses sur les trottoirs et caniveaux.			